

Linéaire rendu favorable au développement de la faune piscicole

Indicateur de réponse

B13-350

(n° thématique – n° liste brute)



Présentation de l'indicateur

Grand objectif	Thématique	Actions types
Préservation et restauration des milieux aquatiques Amélioration de la qualité des eaux	Restauration physique des cours d'eau	Suppression d'obstacles au franchissement piscicole (seuils, busages...) Création de passes à poissons, rivière artificielle... Amélioration de l'hydraulicité (accroissement du débit) Renaturation de cours d'eau Création ou restauration de zones de frayères Diversification de l'habitat Suppression de gros rejets

Définition	Linéaire de cours d'eau rendu favorable aux espèces piscicoles et astacicoles (selon les objectifs). Variante à tester : distinguer linéaire rendu favorable et linéaire rendu + favorable
Phénomène observé	Représente le résultat des actions portant sur le franchissement d'obstacles (indicateur B13-143) avec en plus les actions portant sur l'amélioration des facteurs abiotiques : diversification de la granulométrie, des vitesses d'écoulement, création de caches, abris et zones de frayères, restauration des berges, ombrage, limitation température, amélioration de la qualité de l'eau... Il s'agit d'un indicateur de réponse (actions), on ne cherche pas à savoir si les aménagements sont efficaces (état).
Questions évaluatives-types associées	Dans quelle mesure la procédure a-t-elle contribué à rétablir un état physique des cours d'eau conforme à leur potentiel naturel ?

Acquisition des données

Données nécessaires	Actions réalisées oui/non [suivi des actions] Linéaires de cours d'eau correspondants aux actions, par espèce piscicole ou astacicole
Echelle géographique de la donnée	Cours d'eau, tronçons ou linéaire concernés par les actions de ce type
Producteurs et Fournisseurs	Maître d'ouvrage des actions correspondantes (souvent SP mais parfois gestionnaires pêche, privés...)
Modalités d'obtention - Coût	Interne ou contacts à établir
Fréquence de mise à jour des données	Au fur et à mesure de la réalisation des actions
Temps à consacrer à l'acquisition	S'inscrit dans le suivi des actions Ex. BV test : 1h

Production de l'indicateur

Mode de calcul - outils	Difficulté possible : convertir certaines actions en linéaire (à prévoir au départ avec le prestataire définissant les actions) : On prendra le linéaire du champ de l'action et la somme des champs sans prendre les tronçons communs. Plusieurs actions peuvent concourir à rendre un linéaire favorable. <i>Exemple : l'action a1 a permis la suppression d'un seuil, ouvrant ainsi 1 km de rivière ; l'action a2 de diversification a touché 200 ml de cours d'eau hors champ d'action a1 ; l'action a3 a permis la restauration de frayères sur 100 ml dans le champ de a1 ; l'action de renaturation a4 a concerné 800 ml de cours d'eau dont 300 dans le champ de a1</i> <i>On comptera : $1 + 0.2 + 0.8 - 0.3 = 1.8$ km</i> Pour les actions portant sur la suppression de gros rejets convertir en linéaire en
--------------------------------	--

	prenant le linéaire qui était sous influence du rejet en terme de perturbation de la qualité
Unité – expressions possibles	mètres, km de cours d'eau par espèce piscicole possibilité d'exprimer le % par rapport à ce qui est à faire (avancement de l'action)
Représentations possibles	Histogrammes linéaires par espèces/objectif Carto pour localiser les secteurs
Temps à consacrer à la construction – Fréquence de mise à jour de l'indicateur	Peu. Début et fin de procédure

Interprétation - Utilisations

Aide à l'interprétation : Tendances, évolutions Limites d'utilisation Interférences possibles	Pour les cours d'eau où l'enjeu piscicole est fort, une étude spécifique en fin de procédure s'impose. Elle apportera des éléments concernant l'état des peuplements et des linéaires réellement fréquentés pour étayer l'analyse.
Indicateurs complémentaires associés	P : 138 E : 38 R : 143 ; 137
Situation / objectifs supérieurs	9 ^{ème} programmes des Agences de l'Eau Politique Région Rhône-Alpes

Pour aller plus loin ...

Bassin versant test	CR Veyle (01)
Références bibliographiques	

TEST : B13-350. Linéaire rendu favorable à la faune piscicole

BV test : CR Veyle (01) - 2004 à 2008 - SP : Syndicat de la Veyle - Stéphane Kihl Sept.06

ACQUISITION DES DONNEES

actions visant à restaurer la qualité piscicole des cours d'eau	2005			2006		
	action réalisée oui/non	linéaire "ouvert" en m	espèces piscicoles TRF BRO*	action réalisée oui/non	linéaire "ouvert" en m	espèces piscicoles TRF BRO*
Aménagements piscicoles Lent				oui	100	
Aménagements piscicoles polliat				oui	300	
Remise en eau de bras mort Crottet	oui	100 m				
Total		100			400	

* ou autre espèces phares

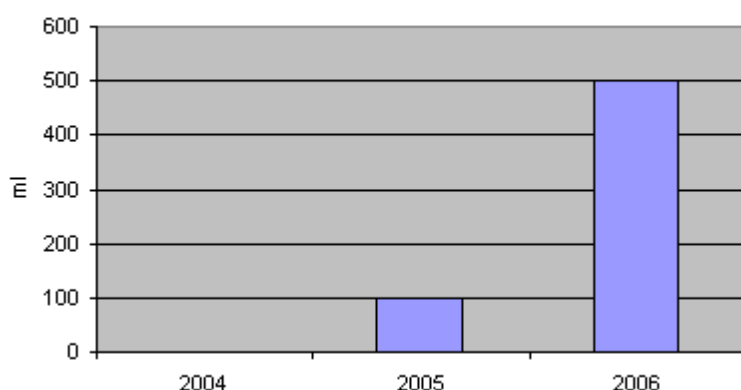
Commentaires

Fournisseurs : en interne SP
Qualité des données : validées, précises, fiables, gratuites
Mise à jour des données : au fur et à mesure de la réalisation des actions
Difficultés rencontrées : aucune. Pas d'éléments dispos pour les espèces présentes *
Temps à consacrer : 1 h

* prendre les espèces pour lesquelles l'action est prévue en théorie

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR- INTERPRETATION - UTILISATION

linéaire rendu plus favorable à la faune en cumulé



Commentaires

Difficultés rencontrées : aucune
Temps à consacrer : très peu

Valeur objectif :

CONCLUSIONS DU TEST

- > données souvent internes à la SP, faisabilité accrue
 - > prendre en compte les actions prévues en faveur d'autres espèces y compris astacicoles
 - > il ne s'agit pas de vérifier si les espèces sont présentes (c'est un indicateur de réponse et non d'état) mais si cela est pertinent, de distinguer les opérations en fonction de l'espèce ciblée
 - > envisager de distinguer le linéaire rendu favorable et le linéaire rendu + favorable
 - > selon la nature des actions prévues dans la procédure cet indicateur pourra être très proche de B13-137 (renaturation)
 - > intégrer également les actions d'amélioration de la qualité de l'eau (traitement ou suppression d'un très gros rejet par ex.)
- > en l'état, nous n'avons pas d'indicateur d'état sur la faune piscicole (B13-000 à définir). Pour les bassins à enjeu, une étude spécifique est à prévoir début/fin de procédure